



# AIDES A DOMICILE

## MICROBES ET PRODUITS MÉNAGERS

Prenez soin de vous dans votre travail !  
Voici quelques conseils de votre  
Service de Prévention et Santé au Travail



**BROCHURE  
PREVENTION**

avril 2023



**SANTÉ  
AU TRAVAIL  
PROVENCE**

## Les microbes sont partout

Les interventions à domicile (entretien, ménage, aide aux repas, soins du corps....) peuvent présenter des risques biologiques : allergies, coupures, piqûres, contaminations digestives, cutanées ou respiratoires...



### JE PRENDS DES PRECAUTIONS :

- Je me lave les mains avec du savon :



A mon arrivée et à mon départ  
Avant et après chaque repas  
Après avoir touché un animal  
Après avoir éternué, toussé, m'être mouché  
Après être allé aux toilettes

- Je travaille sans bague et je porte des gants ainsi qu'une blouse
- J'aère la pièce où je travaille
- Je nettoie régulièrement les chiffons de ménage
- Je ne tasse pas les déchets dans la poubelle
- S'il s'agit de déchets biologiques (couches, pansements...), je les mets dans un double sac poubelle
- Je ne manipule pas le matériel de soins infirmiers souillé
- Je veille à maintenir à jour mon carnet de vaccination

### LES BONS RÉFLEXES SI CONTACT AVEC LES DÉCHETS BIOLOGIQUES :

- Sur la peau : lavage au savon
- Dans les yeux : rinçage à l'eau
- Piqûre : lavage au savon, désinfection  
téléphoner au 15 pour avis  
faire la déclaration d'Accident du Travail





## Attention aux produits ménagers

### JE PRENDS DES PRECAUTIONS :

- Je porte des gants adaptés et en bon état
- Je les manipule et les conserve loin des sources de chaleur
- J'évite de les respirer
- Je ne mélange pas les produits
- Je respecte les dosages et modes d'emploi recommandés par le fabricant
- Je conserve les produits dans leur emballage d'origine
- Je stocke les produits ménagers dans un placard réservé à cet usage
- Je m'informe de leur dangerosité en lisant les étiquettes



**SOYEZ VIGILANT !**

**LES PRODUITS « BIO » NE SONT PAS TOUS SANS DANGER**

### LES BONS RÉFLEXES SI :



- **Ingestion** : téléphoner immédiatement au Centre Anti Poison
- **Contact avec la peau** : rincer à l'eau du robinet
- **Projection dans les yeux** : rincer immédiatement sous un filet d'eau tiède paupières ouvertes

# A CONTACTER SI BESOIN :



**CENTRE ANTIPOISON**  
04 91 75 25 25

**SOS MAINS**

**URGENCE ÉLECTRIQUE / GAZ**  
0800 473 333

« La présente brochure a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs.  
Elle n'a pas de valeur réglementaire»...

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.  
Il est votre conseiller pour les risques professionnels  
0800 360 400 - [www.stprovence.fr](http://www.stprovence.fr)

